

# Les effectifs moyen mensuel ( EMM)

Lien Urssaf : <https://www.urssaf.fr/accueil/employeur/cotisations/calcul-effectif/comment-calculer-effectif.html> Calcul : effectif du mois = Somme des effectifs présents chaque jour du mois / nombre de jours du mois Les effectifs de l'Urssaf sont en ETP : ETP = 1 pour : - «modalité temps de travail» (S21.G00.40.014) = 10 (temps plein) - «Unité de mesure» (S21.G00.40.011) ≠ 10/12/21 « forfait jours» et «salarié non concerné» - «Nature» (S21.G00.40.007) = 80 (mandat social) - «Quotité de travail» (S21.G00.40.013) = 0 - «Quotité de référence» (S21.G00.40.012) = 0 Pour tout le reste ETP = «Quotité de travail» (S21.G00.40.013) / «Quotité de référence» (S21.G00.40.012)

- [Effectif moyen mensuel \(EMM\)](#)
- [Effectifs: L'évolution des 12 derniers mois](#)
- [Effectifs : Répartition par âge](#)
- [Effectifs: Répartition par sexe](#)
- [Effectifs: Répartition par ancienneté](#)
- [Effectifs: Répartition par âge par sexe](#)
- [Effectifs : Répartition par ancienneté par sexe](#)
- [Effectifs : Répartition par temps de travail](#)
- [Effectifs : Répartition par statut conventionnel](#)
- [Effectifs: Répartition par tranche de rémunération](#)
- [Effectifs: Répartition par contrat](#)

# Effectif moyen mensuel (EMM)

vignette 1 :



Dans la GRH IG, la valeur est reprise depuis la saisie DSN, dans l'onglet « autres traitements », « analyse des effectifs ».

Janvier 2025 | Générer | Voir les anomalies | Voir les signalements | Transmission | Traitements FPOC | **Autres traitements**

Taper votre recherche | Tri ascendant par matricule

Section	Salarié
ET01\SE01	Siège
ET02\SE02	MECS
ET03\SE03	AEMO
ET04\SE04	SRP

Changer mode d'affichage | Tester les blocs O

- Gestion des versements
- Regularisations DSN
- Cotisations établissement
- Saisie des honoraires
- Analyse Effectif**
- Contrôle DSN URSSAF
- Recherche d'un texte

Accueil | Saisie DSN | Analyse de la DSN x | Liste des personnes

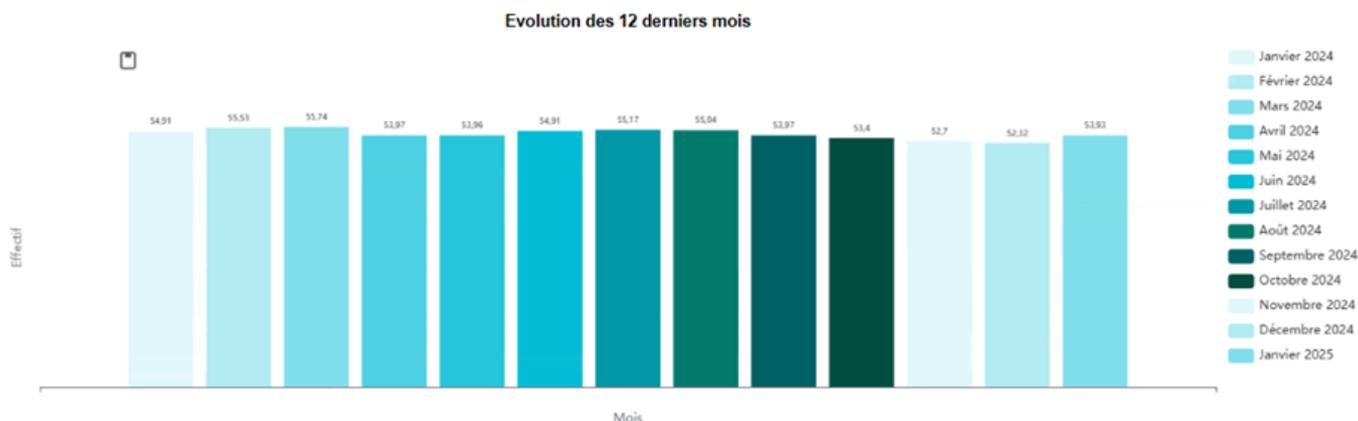
Janvier 2025 | Effectifs

Détail

Etab	Section	Structure	MSA	Janvier				
				EMM	BOETH	ECAP	CFIP	CSA
ET02	SE02	MECS\MECS	Non	53,93	2,24	0,00	6,00	53,93

# Effectifs: L'évolution des 12 derniers mois

vignette 2 :



Dans la GRH IG, la valeur est reprise depuis la saisie DSN, dans l'onglet « autres traitements », « analyse des effectifs ».

Pour récupérer l'année 2024, il faut charger les données à partir de Janvier 2024 puis charger celle de l'année 2025.

Accueil | Saisie DSN | Analyse de la DSN x | Liste des personnes | Consultation de l'historique de paye

Janvier 2024 Effectifs

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept...	Octobre	Nov...	Décem...	Janvier 2025		
Etab	Section	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	EMM	Etab	Section	EMM
ET02	SE02	54,68	55,61	55,74	53,97	53,96	54,91	55,11	55,04	53,97	53,40	52,70	52,32	ET02	SE02	53,93

# Effectifs : Répartition par âge

vignette 3 : Ce calcul permet d'identifier la structure démographique des salariés dans une entreprise

Calcul : Effectif moyen du mois pour une tranche d'âge = (Somme des salariés de cette tranche présents chaque jour) ÷ nombre de jours du mois

1. Date de naissance : S21.G00.30.006

S21.G00.30.006 Date de naissance	16011971
----------------------------------	----------

2. Mois de la DSN déclaré

S21.G00.51.001 Date de début de période de paie	01012025
S21.G00.51.002 Date de fin de période de paie	31012025

3. Calcul de l'EMM par tranche d'âge en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs

Répartition par âge

< 20 ans

# Effectifs: Répartition par sexe

vignette 4 :

La répartition par sexe dans le calcul de l'effectif moyen mensuel (EMM) consiste à appliquer la même méthode de calcul que pour l'EMM total en dissociant les salariés hommes et femmes à chaque étape.

Calcul : **EMM hommes (mois M)** = (Somme des hommes présents chaque jour du mois) ÷ nombre de jours du mois

**EMM femmes (mois M)** = (Somme des femmes présentes chaque jour du mois) ÷ nombre de jours du mois

1. Extraire les données mensuelles de la DSN

- Sexe : S21.G00.30.005  
S21.G00.30.005 Sexe

|| 01 masculin

2. Calcul de l'EMM par femme et par homme en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs

# Effectifs: Répartition par ancienneté

vignette 5 : La répartition par ancienneté dans le calcul de l'effectif moyen mensuel (EMM) consiste à convertir en nombre d'année l'ancienneté acquise sur le mois DSN.

Calcul : calcul du nombre d'année ancienneté acquise par le salarié par tranche ÷ par l'effectif moyen mensuel

1. Extraire les données DSN présentes dans le bloc S21.G00G86 " Ancienneté" pour chaque salarié

S21.G00.86 Ancienneté	07 Ancienneté dans l'entreprise
S21.G00.86.001 Type	07 Ancienneté dans l'entreprise
S21.G00.86.002 Unité de mesure	01
S21.G00.86.003 Valeur	663
S21.G00.86.005 Numéro du contrat	M000155C0001

2. Répartition du calcul de l'EMM par l'ancienneté en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs

# Effectifs: Répartition par âge par sexe

vignette 6 :

Le calcul de l'Effectif Moyen Mensuel (EMM) par répartition par âge et par sexe consiste à déterminer combien d'employés en moyenne sont présents chaque mois dans une entreprise, en les répartissant par tranches d'âge et par sexe.

Calcul :

1. Pour chaque mois en DSN, extraction des données :

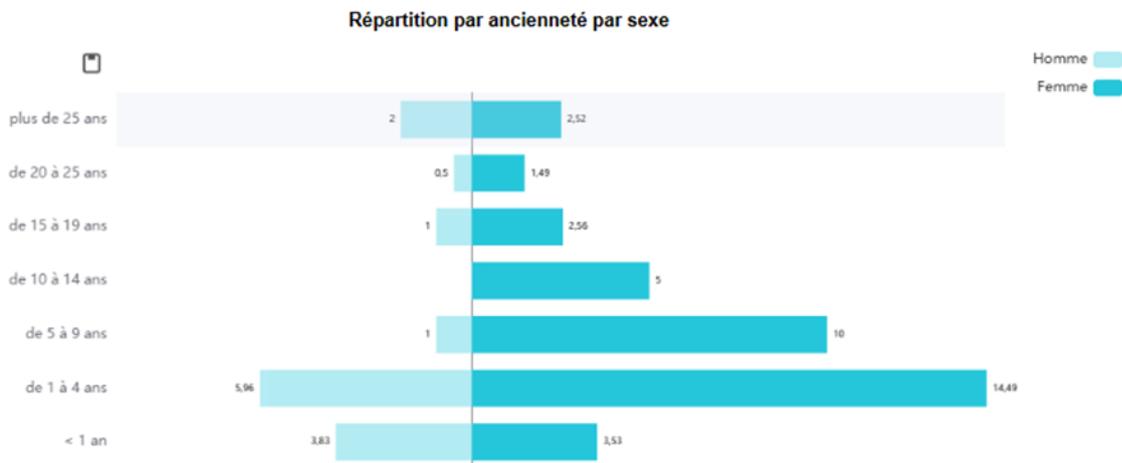
- Leur sexe (H/F) S21.G00.30.005 | S21.G00.30.005 Sexe | 01 masculin
- Leur date de naissance : S21.G00.30.006 | S21.G00.30.006 Date de naissance | 16011971
- Calcul de l'EMM par tranches d'Age et par sexe en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs
- Répartition par âge par sexe

# Effectifs : Répartition par ancienneté par sexe

vignette 7: L'EMM est la moyenne mensuelle des salariés présents, exprimée en équivalents temps plein (ETP), par tranche d'ancienneté, par sexe.

Calcul :

1. Définir les tranches d'ancienneté
2. Pour chaque salarié, chaque mois, récupérer les informations suivantes :
  - Sexe : H/F : S21.G00.30.005
  - Ancienneté: reprise dans le bloc S21.G00.86.003
  - Quotité du temps de travail: S21.G00.40.013
  - Présence dans le mois (exclure les mois d'absence complète comme congé sans solde)
3. Reprendre les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs
4. Répartir les salariés par tranche d'ancienneté et par sexe

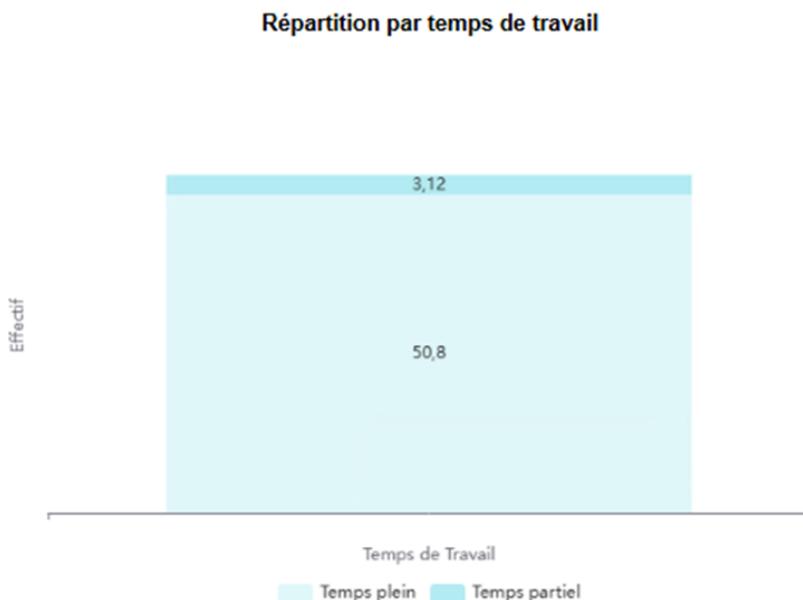


# Effectifs : Répartition par temps de travail

vignette 8: Le calcul de l'Effectif Moyen Mensuel (EMM) par répartition selon le temps de travail permet de savoir combien de salariés sont en moyenne dans l'entreprise selon leur type de contrat : temps plein, temps partiel, etc.

Calcul :

1. Pour chaque salarié, extraire la donnée présente dans le champ S21.G00.40.014 "Modalité du temps de travail"
2. Les classer par type de temps de travail en fonction des EMM en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs



# Effectifs : Répartition par statut conventionnel

vignette 9 :

Le calcul de l'Effectif Moyen Mensuel (EMM) par **répartition selon le statut conventionnel** dans le cadre de la **DSN (Déclaration Sociale Nominative)** consiste à ventiler l'effectif moyen mensuel **par catégorie de statut** tel que défini dans les champs désignés.

Calcul

1. Identifier la catégorie conventionnelle (code S21.G00.40.002)

S21.G00.40.001 Date de début du contrat 11122002

S21.G00.40.002 Statut du salarié (conventionnel) 04 autres cadres

Clé	Désignation
01	01 agriculteur salarié de son exploitation
02	02 artisan ou commerçant salarié
03	03 cadre dirigeant (collège employeur)
<b>04</b>	<b>04 autres cadres</b>
05	05 profession intermédiaire
06	06 employé administratif, agent de service
07	07 ouvriers qualifiés et non qualifiés
08	08 Agent de la fonction publique d'Etat
09	09 Agent de la fonction publique hospitalière
10	10 Agent de la fonction publique territoriale

2. Regrouper les EMM des salariés par statut conventionnel en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs

# Effectifs: Répartition par tranche de rémunération

vignette 10:

Le calcul de l'Effectif Moyen Mensuel (EMM) par tranche de rémunérations à partir des données DSN (Déclaration Sociale Nominative) consiste à :

- Répartir les EMM selon des tranches de salaire brut mensuel.

Calcul :

1. Définir les tranches de rémunérations
2. Extraire les données mensuelles de la DSN pour chaque salarié :
  - Salaire de base: Rémunération type S21.G00.51.011
  - Sommer les ETP tel que définit par l'URSSAF
3. Additionner tous les ETP par tranches de rémunérations en reprenant les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs

# Effectifs: Répartition par contrat

vignette 11 :

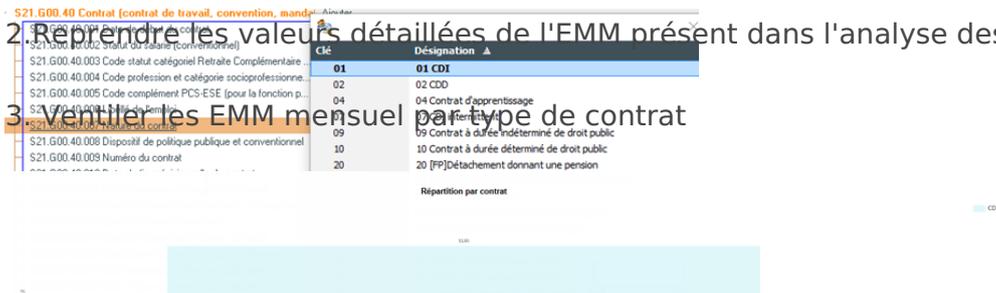
Le calcul de l'Effectif Moyen Mensuel (EMM) par type de contrat à partir des données DSN (Déclaration Sociale Nominative) consiste à déterminer, pour chaque type de contrat (CDI, CDD, apprentissage, etc.), le nombre moyen de salariés exprimé en EMM.

Calcul :

1. Définir les types de contrat de la zone S21.G00.40.007

2. Reprendre les valeurs détaillées de l'EMM présent dans l'analyse des effectifs

3. Ventiler les EMM mensuel par type de contrat



The screenshot shows a software interface with a list of contract types on the left and a table of contract designations on the right. The table has two columns: 'Cle' and 'Designation'. The 'Cle' column contains numerical values from 01 to 20, and the 'Designation' column contains corresponding contract types. The table is titled 'Répartition par contrat'.

Cle	Designation
01	01 CDI
02	02 CDD
04	04 Contrat d'apprentissage
05	05 Contrat à durée déterminée
09	09 Contrat à durée indéterminée de droit public
10	10 Contrat à durée déterminée de droit public
20	20 [FP]Détachement donnant une pension